



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

MAYENNE

5
adhérents

SARTHE

7
adhérents

LOIRE-ATLANTIQUE

28
adhérents



MAINE ET LOIRE

22
adhérents

VENDEE

6
adhérents

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|----------|
| LE RAPPORT MORAL | 6 |
|-------------------------|----------|

| | |
|--|----------|
| LA VIE FÉDÉRALE EN PAYS DE LA LOIRE | 8 |
|--|----------|

| | |
|--------------------------------------|---|
| LE RÉSEAU DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE | 9 |
|--------------------------------------|---|

| | |
|--|----|
| L'ÉQUIPE SALARIÉE DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE | 10 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| LES LIENS AVEC LE RÉSEAU NATIONAL ET LES AUTRES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES | 11 |
|--|----|

| | |
|--|-----------|
| LE PROJET FÉDÉRAL EN PAYS DE LA LOIRE | 12 |
|--|-----------|

| | |
|--|-----------|
| LES MISSIONS DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE | 14 |
|--|-----------|

| | |
|--------------------------|----|
| 1. FÉDÉRER ET RASSEMBLER | 14 |
|--------------------------|----|

| | |
|----------------------------|----|
| 2. REPRÉSENTER ET DÉFENDRE | 18 |
|----------------------------|----|

| | |
|---|----|
| 3. ACCOMPAGNER ET PRODUIRE DES ANALYSES ET EXPERTISES | 20 |
|---|----|

| | |
|---------------------------|----|
| 4. CAPITALISER ET INNOVER | 24 |
|---------------------------|----|

| | |
|---|-----------|
| LES ACTIONS DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE | 26 |
|---|-----------|

| | |
|--|----|
| 1. RENFORCER L'ENGAGEMENT MILITANT ET COLLECTIF DES ASSOCIATIONS | 26 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| 2. PRÉVENIR, ANTICIPER ET AGIR CONTRE LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS | 28 |
|--|----|

| | |
|---|----|
| 3. INCLURE LES PLUS FRAGILES, SOUTENIR LEUR PROJET DE VIE | 30 |
|---|----|

| | |
|--|----|
| 4. DÉVELOPPER DES POLITIQUES SOCIALES QUI S'APPUIENT SUR LES RESSOURCES DE CHAQUE TERRITOIRE | 32 |
|--|----|

| | |
|--|----|
| 5. CONSOLIDER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU EN S'OUVRANT À D'AUTRES PRATIQUES | 34 |
|--|----|

LE RAPPORT MORAL



À l'occasion de ce rapport moral, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents, et adressons nos remerciements à nos différents partenaires institutionnels et privés, parmi lesquels les services déconcentrés de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé, la Région Pays de la Loire, les différentes collectivités, villes et départements ligériens, de même que la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire, qui nous soutiennent.

Notre reconnaissance va également aux salariés de notre Fédération pour leur engagement, ainsi qu'à l'ensemble des adhérents et adhérentes, bénévoles, salarié.e.s et personnes accompagnées, qui font vivre au quotidien nos instances, nos commissions et groupes de travail, nos formations et nos mandats de représentations auprès de nos partenaires et des pouvoirs publics.

L'année 2021 a malheureusement été marquée par la poursuite de la pandémie COVID 19. Jusqu'en avril dernier, et en dépit de périodes de rémission, nous étions encore tous soumis à des contraintes et à des restrictions comportant de multiples conséquences pour nos associations et pour les personnes qu'elles accompagnent.

Dans ce contexte, la **FAS Pays de la Loire a poursuivi un travail intensif de transmission et de coordination des informations, entre les pouvoirs publics, ses différents partenaires et ses adhérents. Vos activités au service des personnes accompagnées ont certes été affectées, mais ont continué d'être assurées par vos organisations respectives avec un professionnalisme, un engagement et une solidarité reconnus.**

Nos organisations, en particulier les hommes et femmes salarié.e.s et bénévoles qui les composent, sont sorties éprouvées par cette phase, et ce quelques soient leurs fonctions, toutes essentielles à la continuité des services proposés aux personnes en difficulté.

À cet égard, l'année 2021 a été marquée par la mobilisation des adhérents sur la question de la revalorisation et de l'attractivité des métiers du secteur social et médicosocial. Votre persévérance, de même que l'engagement constant de la Fédération au niveau national et régional, ont permis d'obtenir des avancées importantes en la matière. **Pourtant, les modalités de mise en œuvre de ces avancées demeurent problématiques**, tandis que de nombreux métiers et secteurs de la lutte contre la précarité sont maintenues en dehors des champs concernés, et sont de ce fait, à nouveau oubliés. **Pour y remédier, la mobilisation doit perdurer, et votre Fédération se tiendra à vos côtés pour porter ces revendications à venir.**

De nombreux autres sujets ont rythmé l'année 2021, parmi lesquels des travaux sur l'accompagnement et la prise en charge des personnes placées sous-main de justice, sur l'évolution de l'offre d'hébergement et de logement en Pays de la Loire, sur l'accompagnement socio-professionnel des personnes étrangères ou encore sur les modalités du travail pair : tous vous sont présentés au sein de ce rapport d'activité.

Soulignons par ailleurs notre participation collective et réussie à la rédaction du nouveau projet stratégique 2023-2027 de la Fédération des acteurs de la solidarité, adopté au cours du Congrès à Rennes les 15 et 16 juin prochain. Sa mise en œuvre nécessitera un plan d'action adapté à notre contexte régional, un objectif à atteindre avant la fin de l'année 2022.

Rappelons également l'adaptation en cours de nos statuts fédéraux en région. L'Assemblée Générale 2021, à la suite de modifications statutaires nationales, a entériné la parité comme principe de fonctionnement des instances régionales à l'horizon 2023, ce dont nous nous félicitons. À l'occasion d'une Assemblée Extraordinaire organisée à la rentrée 2022, le Conseil d'Administration de la FAS Pays de la Loire vous proposera plusieurs réformes complémentaires, portant notamment sur la création d'un collège « personnalités qualifiées » et d'un collège « travailleurs et intervenants sociaux ».

Réjouissons-nous, enfin, de la création d'un poste de Chargée de mission IAE – Emploi – Formation pour le suivi de ces questions au sein de l'équipe salariée avec nos adhérents. Cet effort supplémentaire, soutenu financièrement par le siège de la Fédération et mené en partenariat avec la Région Bretagne, a permis à la FAS Pays de la Loire d'obtenir la certification Qualiopi. Ce label, désormais obligatoire, atteste surtout de la qualité de l'offre de formation proposée au niveau

régional, et d'un effort permanent d'ingénierie et de développement d'un accompagnement au plus près des besoins du terrain.

Sur la question financière, nous tenons à remercier les associations qui ont soutenu financièrement et solidairement notre région durant 5 ans. L'intégralité des sommes avancées ont désormais été remboursées. Pour envisager sereinement l'avenir, une réflexion sur le modèle économique de la Fédération est en cours, à l'échelle nationale et avec l'ensemble des régions. Il s'agira à la fois d'harmoniser le panier de services relatif à l'adhésion et d'établir un cadre de gestion et des outils en commun, dans une perspective de sécurisation et de soutien aux Fédérations régionales. Au niveau des Pays de la Loire, après la signature d'accords sur l'organisation du temps de travail en 2020, le Conseil d'Administration a lancé en 2021 un travail de réflexion et de révision des modalités de rémunération et d'évolution de carrière de l'équipe salariée régionale.

À présent, plusieurs défis d'importance attendent le secteur de la solidarité : il s'agit, entre autres, des conséquences des modifications du climat et de la situation géopolitique mondiale sur les mouvements migratoires et des enjeux de l'accueil de populations étrangères dans le besoin, de la lutte contre la fracture numérique pour les personnes en situation de précarité, de l'impact de la guerre en Ukraine sur les prix alimentaires et de l'énergie – affectant la situation économique des personnes accompagnées comme les associations, de diverses réformes pour le secteur de l'hébergement/logement (gouvernance et objectifs des SIAO et des 115, évaluation des ESSMS, programmation pluriannuelle du secteur et reprise de la convergence tarifaire, etc.) et plus structurellement de la pérennité de nos structures associatives, du soutien à leur professionnalisation et à leurs modèles économiques, notamment dans le domaine de l'insertion par l'activité économique. Notre Fédération régionale aura à cœur de soutenir et d'accompagner ses adhérents face à cette situation.

Ce rapport moral ne sera donc pas qu'un bilan, il se veut porteur de perspectives, d'encouragement et de soutien à l'engagement sans faille des acteurs de la solidarité que nous représentons, au bénéfice d'une société plus accueillante, plus équitable et plus inclusive.

Solidairement,
Jean-Claude LAURENT, Président

LA VIE FÉDÉRALE

EN PAYS DE LA LOIRE



LE RÉSEAU DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE

LES ADHÉRENTS

Le réseau régional de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire se caractérise par une grande richesse et diversité, propice au décloisonnement et partenariats entre secteurs.

Il rassemble des associations et organismes oeuvrant dans la veille sociale et l'accueil d'urgence, l'hébergement, le logement adapté et accompagné, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à l'emploi et l'insertion par l'activité économique, l'accès aux droits, l'accès à la santé, l'accompagnement des personnes exilées, la prise en charge des personnes placées sous main de justice, et différentes missions propices au développement de la citoyenneté, de la participation et de l'inclusion des personnes en situation de précarité.

La Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire se compose de tous les membres adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité disposant d'un siège social et/ou d'un établissement ou service en Pays de la Loire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se compose de :

23 membres élus en juin 2021 mandatés par une association ou un organisme adhérent.

3 collèges composés de

- bénévoles (5/9ème) ;
- salarié.e.s (3/9ème) ;
- personnes accompagnée.e.s (1/9ème)

Le bureau se compose de :

9 membres élus en juin 2021

En fonction de leurs spécialités, ces administrateurs et administratrices occupent des **fonctions de référence thématique ou départementale** pour l'équipe salariée et les adhérents, et **contribuent activement aux travaux d'analyse, d'outillage et de plaidoyer** de la Fédération régionale.

EN 2021

68
adhérents¹

2
nouveaux adhérents



LA CLOCHE
LES HUMAINS SOLIDAIRES



¹ Une partie de ces adhérents étant par ailleurs présents sur plusieurs départements à la fois.

LE BÉNÉVOLAT

206 jours de représentation et d'expertise, en 2021, assurées bénévolement pour la FAS Pays de la Loire par les adhérents dans le contexte, entre autres, de nos réunions départementales, commissions thématiques, groupes de travail ou de rencontres avec les partenaires du réseau.

Cet engagement bénévole important correspond à un équivalent de temps salarié à hauteur de **20 729 euros**².

² Cette estimation, basée sur le SMIC brut chargé, ne tient pas compte des heures de gouvernance effectuées pour la FAS Pays de la Loire, dans le cadre des mandats d'administration.

| NOM | PRENOM | ASSOCIATION | DPT |
|--|---------------|--------------------------------|-----|
| COLLEGE ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES | | | |
| ANDRÉ | Bruno | Resto Troc (Angers) | 49 |
| BAHAIN | Jean-François | Solidarité Estuaire (Nantes) | 44 |
| BERNIER | Daniel | Anef-Ferrer (Nantes) | 44 |
| DOMER | Eric | Revivre (Laval) | 53 |
| GENDRON | Didier | L'Etape (Nantes) | 44 |
| GRELLIER | Michelle | Passerelles (La Roche sur Yon) | 85 |
| HALLET | Claude | Tarmac (Le Mans) | 72 |
| LAURENT | Jean-Claude | AISL (Nantes) | 44 |
| LEFEBURE | Emmanuel | Aide Accueil (Angers) | 49 |
| LENY | Viviane | L'éclaircie (Cholet) | 49 |
| LETOURNEUX | Jean-Pierre | Ménage service 44 | 44 |
| MOREAU | Benoit | ASBL (Vertou) | 44 |
| RIGUIDEL | Alain | Trajet (Rezé) | 44 |
| SALVAT | Vincent | Abri de la Providence (Angers) | 49 |

| COLLEGE ADMINISTRATEURS SALARIÉS | | | |
|---|-----------|----------------------------|----|
| BROCHET | Elise | Tarmac (Le Mans) | 72 |
| CESBRON | Hugues | Restos du cœur (Angers) | 49 |
| DENOUEL | Laurent | Coallia (Nantes) | 44 |
| DROMERT | Yann | Anef-ferrer (Nantes) | 44 |
| DUCASSÉ | Gilles | ASBL 44 (Vertou) | 44 |
| LAMBERT | Véronique | L'Etape (Nantes) | 44 |
| OLIVIER | Hélène | Montjoie (Le Mans) | 72 |
| PERRINEL | Sébastien | SIAO 44 (Loire Atlantique) | 44 |
| RABOUIN | Sylvie | Aide Accueil (Angers) | 49 |

L'ÉQUIPE SALARIÉE DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE

Le siège régional fonctionne grâce à une équipe de 8 personnes salariées (ETP) au 31/12/2021, et 2 personnes mises à disposition de la Fédération Pays de la Loire pour un nombre d'heures réduit, par deux groupements d'employeurs.



1 ETP

Maïté FERNANDEZ
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE



1 ETP

François LEBRUN
ADJOINT DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
ET CHEF DE PROJET



1 ETP

Marielle HAMARD
CHARGÉE DE MISSION
TRAVAIL SOCIAL ET CULTURE/LOISIRS



1 ETP

Éva RATIER
CHARGÉE DE MISSION
SANTÉ, PUBLICS ET PARTICIPATION



1 ETP

Cécile GRIMAUD
CHARGÉE DE MISSION
FORMATIONS ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Mélanie LEMBRE
ANIMATRICE SEVE EMPLOI

1 ETP



En 2021, plusieurs mouvements ont eu lieu au sein de l'équipe, en lien avec deux congés maternité :

Mélanie Lembré, Animatrice régionale du Programme SEVE Emploi a été remplacée entre septembre 2021 et janvier 2022 par Léa Marcellesi.

Anne-Claire Brouinsard-Redois, Chargée de communication, a été remplacée entre novembre 2021 et mars 2022 par Julie Mezière.

Nous les remercions vivement toutes deux.

Eva CAMUS
CHARGÉE DE MISSION
EN ALTERNANCE

0.5 ETP



LES LIENS AVEC LE RÉSEAU NATIONAL DE LA FAS ET LES AUTRES RÉGIONS

La Fédération Pays de la Loire s'inscrit pleinement dans le réseau national de la Fédération des acteurs de la solidarité et travaille en lien étroit avec le Siège de la Fédération et les autres régions.

Elle participe à de nombreux travaux et événements communs, au Conseil des régions, aux Groupes d'Appui Nationaux (GAN) et à différentes rencontres techniques interrégionales.

La Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire sollicite régulièrement les nombreux interlocuteurs nationaux, spécialisés dans les divers secteurs couverts par le réseau.

En sens inverse, le réseau national se nourrit des expériences, analyses et toutes formes de remontées d'information de notre réseau régional et de ses adhérents.

De nombreux projets interfédéraux émergent, et viennent enrichir et illustrer la dynamique du réseau Pays de la Loire.

Anne-Claire BROUINSARD REDOIS
CHARGÉE DE COMMUNICATION

0.10 ETP



Mary TABURET
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

1 ETP



Corinne LECLAIR
COMPTABLE

0.35 ETP



LE PROJET FÉDÉRAL

EN PAYS DE LA LOIRE



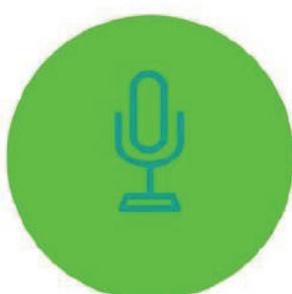
LE PROJET FÉDÉRAL EN PAYS DE LA LOIRE

NOS MISSIONS



FEDERER ET RASSEMBLER

mutualiser, co-
construire et essayer



REPRÉSENTER ET DEFENDRE

se mobiliser et
porter la parole



PRODUIRE DE L'EXPERTISE

professionnaliser,
former et accompagner



CAPITALISER ET INNOVER

observer, analyser et
valoriser

En 2021, la FAS Pays de la Loire a poursuivi ses activités structurantes de tête de réseau, en accord avec les missions que lui ont confiées ses adhérents et pour mener à terme son projet stratégique régional 2017-2021.

NOS AXES STRATÉGIQUES

1. Renforcer l'engagement militant et collectif des associations
2. Prévenir, anticiper, agir contre la production des inégalités
3. Inclure les plus fragiles et soutenir leur projet de vie
4. Développer des politiques sociales qui s'appuient sur les ressources du territoire
5. Consolider le modèle économique du réseau en s'ouvrant vers d'autres pratiques

NOS THÉMATIQUES D'ACTION :

- La vie associative
- La participation des personnes
- L'insertion par l'activité économique et l'accès à l'emploi et la formation
- L'accueil, l'hébergement, l'insertion et l'accès au logement
- L'accès aux soins et à la santé
- L'accueil et l'accompagnement des publics exilés
- L'accueil et l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice
- L'accès aux droits culturels et aux loisirs
- Les évolutions et transformations du travail social

LES MISSIONS DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE

1. FÉDÉRER ET RASSEMBLER MUTUALISER, CO-CONSTRUIRE ET ESSAIMER

En dépit de nouvelles interruptions liées à la situation sanitaire, la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire et ses adhérents ont relancé, avec enthousiasme, l'animation de la vie fédérale, à travers les instances de gouvernance de la Fédération, les Réunions départementales, les Commissions thématiques, les groupes de travail et les journées régionales.

Cette mission confiée à la Fédération contribue au soutien des acteurs de la lutte contre les exclusions dans la réalisation de leur mission d'intérêt général, d'une solidarité inconditionnelle et d'un accès aux droits pour tous.

La Fédération des acteurs de la solidarité a assuré ou contribué à près de **85 rencontres** pour animer le réseau fédéral en région Pays de la Loire durant l'année 2020.

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Une Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire le 10 juin 2021 : une soixantaine de participants, et 36 structures adhérentes représentées.

Un temps de convivialité très apprécié !

Un dialogue entre nos adhérents et Alexis Goursolas, Responsable Stratégie et Analyse des Politiques Publiques de la FAS.

Et une révision des statuts pour :

- rendre possible les réunions à distance ;
- introduire une ambition de parité des instances à l'horizon 2023

EN 2021

4 réunions du Conseils d'administration

4 réunions du bureau



LES RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES

4

réunions départementales pour
la Loire Atlantique & Vendée

4

réunions départementales pour
le Maine et Loire, la Mayenne
& la Sarthe

Ces réunions départementales ont permis d'aborder de nombreux sujets avec les adhérents, entre autres :

- Les thématiques portées par les adhérents (Accueil, Hébergement, Insertion, Logement, Insertion par l'Activité Economique, Accès à la santé, Accompagnement des publics exilés, Accès à la culture et aux loisirs, etc) ;
- La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et son déploiement en région ;
- Les évolutions des pratiques et postures du travail social (aller vers, travail pair, bénévolat, numérisation, etc.) ;
- La participation et l'inclusion des personnes accompagnées ;
- La gestion des problématiques sanitaires et des risques psycho-sociaux générés par la pandémie de Covid-19 ;
- Les problématiques d'attractivité des métiers du travail social et médico-social ;
- Les échanges sur les projets innovants et les opportunités de partenariats inter-associatifs ;
- Les relations avec les partenaires locaux et les pouvoirs publics ;
- Les valeurs et le plaidoyer porté par la Fédération nationale et régionale, et le projet stratégique des cinq prochaines années.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

L'équipe de la FAS Pays de la Loire anime plusieurs commissions thématiques au bénéfice de ses adhérents.

- 4 rencontres de la Commission Accueil, Hébergement, Insertion, Logement .
- 3 rencontres de la Commission Emploi / Insertion par l'Activité économique .
- 3 rencontres de la Commission Santé
- 2 rencontres du groupe médico-social
- 4 rencontres de la Commission publics exilés

De certaines commissions thématiques, ont émané des groupes spécifiques plus techniques :

- 6 rencontres du Comité de pilotage du programme Respirations sur l'accès à la culture et 1 journée d'échange et d'interconnaissance régionale ;
- 2 Rencontres du Comité de pilotage SEVE Emploi :
- 7 rencontres du Comité technique SIAO ;
- 2 journées de rencontre du Groupe Pensions de famille / résidences accueil ;
- 2 journées de rencontre du Groupe Accueils de jour ;
- 3 rencontres du Groupe Justice.

La FAS participe et/ou co-anime par ailleurs plusieurs instances externes au réseau lui-même, et alimentent leurs travaux :

- 5 rencontres du groupe de travail Aller Vers ;
- 3 rencontres de l'équipe opérationnelle du CLTSDS 44 ;
- 4 rencontres du Comité technique du CLTSDS 44 ;
- 1 rencontre du Groupe 4 de la Stratégie Pauvreté portant sur la veille sociale et l'hébergement ;
- Participation aux rencontres du Groupe 11 de la Stratégie Pauvreté portant sur l'emploi.



LES RENCONTRES THÉMATIQUES

La Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire organise, à échéance régulière, des rencontres correspondant aux préoccupations de nos adhérents et aux actualités du secteur.



Semaine « De la rue au logement, construire le 115-SIAO de demain »

Une semaine de mobilisation en visioconférence réunissant près de 1500 participants à l'échelle nationale, et à laquelle l'équipe salariée et les adhérents de la FAS Pays de la Loire ont activement participé en animant ou en alimentant les tables rondes et ateliers organisés.



Semaine du « Printemps de la participation »

Une semaine de mobilisation à l'échelle nationale pour s'enrichir mutuellement sur les pratiques participatives au sein des établissements et services accompagnant les personnes en situation de précarité, et partager les initiatives inspirantes, à laquelle l'équipe salariée et les adhérents de la FAS Pays de la Loire ont activement participé.



Cycle d'événements Portes Ouvertes SEVE Emploi

Quatre portes ouvertes organisées en Mayenne, dans le Maine et Loire, en Vendée, en Loire Atlantique pour découvrir et s'inspirer des pratiques de structures de l'insertion par l'activité économique formées au programme SEVE Emploi, et viser l'emploi durable avec les personnes.



Les rendez-vous du travail pair

Suite à un webinaire organisé en 2020, la FAS Pays de la Loire et Bretagne ont poursuivi la réflexion en organisant trois ateliers autour du recrutement d'un travailleur pair, son accueil au sein d'une équipe et les suites à donner à un contrat de travail pair, avec la participation de la Plateforme Auvergne Rhône Alpes du Travail pair.



Conférence SEVE Emploi - « Identifier des leviers d'actions dans la SIAE pour favoriser la motivation des salariés dans leur recherche d'emploi »

Une web conférence organisée par la FAS Pays de la Loire avec l'intervention de Nicolas Cadier, formateur chez ONC Développement, portant sur les leviers favorisant la motivation des salariés dans leur recherche d'emploi.



DU 3 AU 15 SEPTEMBRE 2021

Ateliers de l'hébergement d'urgence

Deux demi-journées régionales dédiées à l'analyse des publics, des missions et des coûts de l'hébergement d'urgence sur les territoires ligériens, dans un contexte de réforme du secteur.

DU 27 SEPTEMBRE
AU 1ER OCTOBRE 2021

Semaine nationale « Respirations »

Une semaine de mobilisation nationale Respirations, ainsi que pour les partenaires ligériens du programme Respirations, culminant autour d'une conférence de presse à l'association TARMAC, au Mans, qui déploie, une multiplicité d'ateliers et de projets artistiques et scientifiques pour les familles résidant au foyer d'hébergement Le Viaduc.



DU 4 AU 8 OCTOBRE 2021

Participation à la Semaine Pensions de famille

Une semaine nationale des pensions de familles dans le cadre de laquelle la FAS Pays de la Loire s'est fortement mobilisée en préparant les initiatives avec les pensions de familles ligériennes, en capitalisant sur les actions menées sur les différents territoires. La FAS Pays de la Loire est également intervenue avec l'UNAFO à la journée départementale des pensions de familles organisées en Sarthe par le SIAO en partenariat avec la DDETS 72.

La protection des données personnelles dans le secteur de l'inclusion sociale

5 OCTOBRE 2021

Webinaire inter régional n°2 sur la protection des données personnelles, Module « Référentiel social »

Un webinaire inter-régional co-organisé à 4 régions avec le siège de la FAS, visant à accompagner les acteurs du secteur social et médico-social dans leur mise en conformité au RGPD, avec les interventions de la CNIL et d'un adhérent ressource.



8 NOVEMBRE 2021

Webinaire « La réduction des risques et l'accompagnement des consommations en hébergement »

Un webinaire régional pour accompagner les coopérations entre hébergement et addictologie, et échanger autour des pratiques et actions mises en place pour concrétiser l'accueil inconditionnel, en coopération entre la FAS Pays de la Loire et la Fédération addiction.



3 DÉCEMBRE 2021

Journée « Personnes sortant de prison ou placées sous-main de justice : intervenir dedans et dehors pour prévenir les ruptures de parcours »

Un évènement national en région Pays de la Loire autour des enjeux d'insertion et d'accompagnement global des personnes placées sous-main de justice et sortant de détention.

LES MISSIONS DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE

2. REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

ÊTRE UN ACTEUR D'INFLUENCE, ÊTRE ENTENDU DANS LES INSTANCES, SE MOBILISER

En 2021, plusieurs dizaines d'administrateur-riche-s et adhérent-e-s se sont mobilisés, aux côtés de l'équipe salariée de la Fédération des acteurs de la solidarité, pour représenter le réseau régional dans près de **60 lieux** de représentation de la société civile et/ou d'évaluation des politiques publiques.

Ce sont autant de bénévoles, salarié-e-s et personnes accueillies qui œuvrent à la représentation du secteur et des personnes accompagnées en son sein, avec enthousiasme et passion.

Dans un contexte social, économique et sanitaire durablement tendu et difficile, la Fédération, à travers ses partenariats institutionnels avec les services déconcentrés de l'État, le Conseil Régional, les Conseils Départementaux, les métropoles et les villes ou encore l'ARS, a pu discuter, alimenter, coordonner et diffuser de nombreuses recommandations techniques et opérationnelles autour de la précarité et de l'exclusion, en œuvrant pour un décloisonnement de l'action sociale et la continuité de ces activités et services de première nécessité aux plus vulnérables.

L'engagement continu des associations adhérentes pour assurer ces représentations aux côtés du CA et de l'équipe salariée est précieux et indispensable.



AU SEIN DU RÉSEAU NATIONAL DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

Le Président de la FAS Pays de la Loire, Jean-Claude LAURENT a représenté la Fédération Pays de la Loire au Conseil des Régions, qui réunit les 13 Fédérations régionales et le siège de la Fédération.

Le Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, Daniel DELAVEAU, a quant à lui représenté la Fédération Pays de la Loire tout au long de l'année 2021 au sein du bureau et du Conseil d'administration national.

Les adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire participent à **11 groupes d'appui nationaux**, portés par le siège de la Fédération :

- GAN Vie Fédérale
- GAN Habitat
- GAN SIAO/115
- GAN Enfance/Famille
- GAN Réfugiés/Migrants
- GAN Emploi/IAE
- GAN Travail Social
- GAN Justice
- GAN Santé
- GAN Participation
- GT Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

En 2021, ces mandats ont été renouvelés et/ou confirmés par le CA de la FAS Pays de la Loire.





DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE SECTEUR ASSOCIATIF EN GÉNÉRAL

- CESER, CRESS (Membre du Bureau)
- IRESA, Mouvement Associatif (Administrateur)
- Conseil de développement Angers Loire Métropole
- Conseil de développement Nantes Métropole
- Cellule de crise installée durant la crise sanitaire entre les services de l'Etat en région / réseaux associatifs
- Collectif ALERTE, Rencontres interfédérales autour de l'attractivité des métiers de l'humain



DANS LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT ET DE L'ACCÈS AU LOGEMENT

- Comité Régional de l'Hébergement et de l'Habitat
- Commission Hébergement et Accès au Logement
- Participation à l'élaboration au suivi et à l'évaluation des PDALHPD
- Participation aux Commissions CCAPEX
- Commissions FSL et Commissions DALO
- Groupe opérationnel relogement des publics prioritaires
- Groupe opérationnel Logement d'Abord de Nantes Métropole
- Rencontres relatives au Fonds de mise à l'abri universelle de Nantes Métropole



DANS LE SECTEUR DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Comité Régional de l'Inclusion par l'Emploi (CRIE)
- Conseils Départementaux de l'IAE (CDIAE)
- Inter-réseaux IAE
- Comité de pilotage PIC IAE animé par la DREETS,
- Conseils départementaux de l'Insertion
- Comité partenariat de Pôle Emploi
- Groupe technique Cohésion sociale de la DREETS



DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Participation à de nombreuses instances de démocratie sanitaire de l'ARS :

- Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie et ses commissions spécialisées
- Conseils Territoriaux de Santé
- Groupe permanent Santé Précarité
- Comité Restreint du groupe permanent Santé Précarité
- Commissions de sélection d'appels à projets médico-sociaux



DANS LE DOMAINE DE L'EXIL

- Comité de suivi du Schéma Régional d'Accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés (SRADAR)
- Commission de sélection d'appels à projets CPH
- Groupe de travail du CD 44 sur l'accompagnement des personnes réfugiées bénéficiaires du RSA



3. ACCOMPAGNER ET PRODUIRE DES ANALYSES ET EXPERTISES

PROFESSIONNALISER, FORMER, ACCOMPAGNER

Pour des interventions de qualité auprès des personnes accompagnées, la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire propose chaque année un catalogue de formation au plus proche des évolutions des besoins et du contexte d'intervention de la lutte contre la précarité et les exclusions, et de l'accès aux droits.

Nos formations, grâce au réseau d'acteurs dans lequel elles s'implantent, sont construites en dialogue étroit avec nos adhérents et partenaires et s'inspirent de leurs constats,

expériences, problématiques et connaissances du terrain. En outre, elles offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre professionnels de secteurs et de territoires d'une grande variété et richesse, à l'image de la diversité de notre réseau.

Capable d'agilité face à des demandes spécifiques, la FAS Pays de la Loire par ailleurs des accompagnements sur-mesure, qui permettent de lier finement les enjeux politiques, stratégiques et techniques qui font la complexité mais aussi la richesse des organisations au service des personnes accompagnées.



DIAGNOSTIC DES BESOINS, INGÉNIERIE ET FORMATION

L'ingénierie de formation est portée par l'ensemble de l'équipe salariée de la FAS Pays de la Loire. En Juin 2021, la Fédération s'est dotée d'une chargée de mission spécialisée sur les aspects "formation".

Les démarches pédagogiques développées par l'organisme de formation de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire sont basées sur des **méthodes actives**, une alternance d'**apports théoriques**, de **démarches méthodologiques**, de **misés en situation** et de la **confrontation d'expériences** entre les participants.

Pour la délivrance des formations elles-mêmes, la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire dispose d'une équipe de **formateurs qualifiés et expérimentés** composée de chargés de missions spécialisés dans les différents domaines du secteur de la lutte contre les exclusions. De même, de nombreux formateurs externes, choisis pour leur **expertise** et leur **capacité à transmettre les valeurs de notre réseau**, assurent également des formations. Tous ont une **connaissance fine du secteur** et de ses enjeux.

Dans une perspective d'amélioration continue et de développements des **partenariats** avec d'autres Fédérations régionales, notamment la **FAS Bretagne**, ou d'autres acteurs de la formation professionnelle, la FAS Pays de la Loire a entamé en juin 2021 un travail de **diagnostic des besoins et des opportunités** de formation dans son secteur.

L'objectif est bien de poursuivre cette activité fondamentale pour le réseau de formation des acteurs bénévoles et professionnels, tout en s'assurant de l'adapter aux enjeux mouvants de l'actualité (Logement d'abord, Pacte Ambition pour l'IAE, Réforme du secteur de l'hébergement et contractualisation des CHRS, Allers-Vers, Participation, etc.).

L'année a également été marquée par une **forte activité d'ingénierie** afin de répondre à des offres de formation du programme de la Stratégie de prévention et de lutte contre la Pauvreté, en lien avec les opérateurs de compétence des secteurs que nous représentons.

UN ORGANISME DE FORMATION DÉSORMAIS CERTIFIÉ QUALIOPi



En 2021, avec l'appui d'une consultante extérieure, l'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire s'est assuré d'atteindre le niveau exigé par le cahier des charges de la certification Qualiopi.

Cette démarche qualité a pour objectif de poursuivre l'offre de professionnalisation du secteur de la lutte contre les précarités, en proposant des sessions à destination des travailleurs sociaux et éligibles aux prises en charge des opérateurs de compétences (OPCO) ou adaptées aux administrateurs et bénévoles des structures.

L'audit final de cette démarche a abouti à une **conformité totale**, attestant de la **qualité des prestations** dispensées par l'organisme de formation FAS Pays de la Loire.



LES FORMATIONS DISPENSÉES EN 2021

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS

4

formations

11

jours de formations

37

personnes formées

Mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale

Se préparer à la négociation des nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)

Les fondamentaux du droit des personnes étrangères

De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement



FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENTS

6

formations

11

jours de formations

120

personnes formées

L'approche centrée sur le développement
du pouvoir d'agir individuel et collectif

L'usage du numérique dans les pratiques
professionnelles

Prévenir et accompagner les situations
de conflits et de violence

Les fondamentaux du droit des Mineurs Non
Accompagnés

Connaitre et comprendre la procédure Dublin

Mieux prendre en compte les problématiques
de santé mentale

FORMATIONS DÉLIVRÉES EN SOUS-TRAITANCE POUR NOS PARTENAIRES

2

formations

2

jours de formations

60

personnes formées

Les dispositifs d'accueil, d'hébergement et
d'insertion et la demande d'asile pour l'IUT
d'Angers - Cholet

Demandeurs d'asile, réfugiés, migrants :
quel accueil pour l'université de Nantes

LES MISSIONS DE LA FAS PAYS DE LA LOIRE

4. CAPITALISER, SUSCITER, INNOVER OBSERVER ET ANALYSER, SE PROJETER, VALORISER

L'année 2021 a été une année de consolidation pour plusieurs projets innovants, soutenus par la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire.

LES PROJETS, COORDONNÉS OU ANIMÉS PAR LA FAS PAYS DE LA LOIRE

De plus en plus, la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire est amenée à porter des programmes et projets spécifiques, se déployant au-delà de sa mission historique d'animation de réseau pour accompagner ses adhérents. Ce type de projets a pour vocation d'essaimer dans d'autres départements, afin d'accroître l'impact pour les personnes accompagnées.



Le programme SEVE Emploi, expérimenté en 2018 en Pays de la Loire, est entré dans sa phase d'essaimage en 2020. En 2021, la FAS Pays de la Loire a accompagné 4 structures de l'insertion économique ligériennes nouvellement engagées dans cette démarche. Ceci porte le nombre de structures formées ou en formation à 12 au total dans la région.

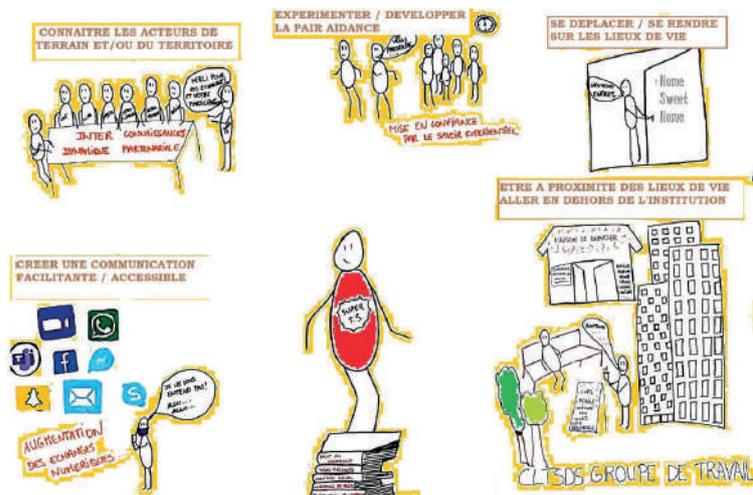
Objectif rempli pour les 4 SIAE formées !

+ 30%

Le nombre de sorties en durable au sein des 4 SIAE formées en 2021 a augmenté de 30% passant de 81 sorties en 2020 à 106 en 2021.

+ 35%

Les SIAE intégrées au programme SEVE Emploi en 2021 ont augmenté de 35% leur nombre d'entreprises partenaires pendant l'année de formation.



La co-animation en Loire Atlantique d'un Comité Local du Travail Social et du Développement Social (CLTSDS) sur l'évolution des pratiques d'intervention sociale porté par le Conseil départemental et l'ARIFTS s'est poursuivie en 2021. Le groupe de travail que nous co-animeons a été sollicité à plusieurs reprises pour contribuer à un kit « allers-vers » et au livre vert du Haut Conseil du Travail Social, ou encore à un cycle de conférences organisé dans les Pays de la Loire par la Stratégie de prévention et de lutte contre la précarité. A travers cette mobilisation, la FAS Pays de la Loire s'engage dans la valorisation des métiers du travail social et leur visibilité et espère voir cette instance reconduite et projetée vers de nouveaux territoires.



Le programme « Respirations », démarré fin 2019 en Pays de la Loire, prend appui sur des expertises associatives complémentaires pour participer à l'évolution de l'accompagnement social et en défendre les principes fondamentaux de l'accès aux droits culturels et de la participation à la vie culturelle. Il vise à favoriser l'accès à la culture aux familles, enfants et jeunes hébergés dans des structures sociales, en consortium avec la FAS Pays de la Loire, Les Petits Débrouillards Grand Ouest et Cultures du Cœur Pays de la Loire.



Fresque Tesselations (72)

LES PROJETS DONT LA FAS PAYS DE LA LOIRE EST PARTENAIRE

La Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire participe également au développement, à la mise en œuvre, au pilotage ou encore à l'évaluation de plusieurs projets dont elle est partenaire, afin de faire bénéficier de l'expertise du réseau au plus grand nombre et de donner de la visibilité aux évolutions des secteurs de la solidarité et de la lutte contre la précarité.

- Le **Projet Santé Cinq Ponts**, porté par les Eaux Vives Emmaüs à Nantes
- Le **Projet Précarité Tabac**, porté par les Apsyades



ADERé

- Le Consortium "Aderé" en Vendée pour l'intégration professionnelle des Bénéficiaires de la Protection Internationale, porté par l'association Vista



- L'expérimentation "Coach Emploi" : logement et emploi pour les personnes hébergées, portée par l'association Trajet de Rezé, L'Étape Insertion et La Parenthèse, sur l'emploi et le logement d'abord.

- **Convergences et Premières heures en chantier** : le travail s'adapte à la personne, et non l'inverse. Les programmes Convergence et Premières heures en chantier d'insertion, dont la FAS Pays de la Loire est partenaire, se sont implantés sur le territoire ligérien entre 2019 et 2021, et concernent l'association Les Eaux Vives Emmaüs, l'association Saint Benoit Labre, Trajet et Océan.



- Le programme de mise en œuvre accélérée du **Logement d'Abord**, par Nantes Métropole, avec l'ensemble des partenaires associés à cette instance (services habitat et inclusion sociale de Nantes Métropole, DDEETS 44, Conseil Départemental 44, SIAO 44, Union Sociale pour l'Habitat Pays de la Loire). Celle-ci permet de contribuer aux travaux d'observation sociale sur le sans abris et d'évaluation du programme d'actions mené sur ce territoire.

1. RENFORCER L'ENGAGEMENT MILITANT ET COLLECTIF DES ASSOCIATIONS

GARANTIR LA CONTINUITÉ DES SERVICES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

En 2021, les activités des associations et organismes ligériens adhérents à la Fédération des acteurs de la solidarité ont continué d'être percutées par les aléas de la crise sanitaire et ses conséquences.

La Fédération régionale a poursuivi son travail pour décrypter et diffuser l'information relative aux réglementations sanitaires pour nos secteurs, pour transmettre et relayer les besoins des acteurs de diverse nature (soutien financier, logistique, matériel, etc.), ou pour alerter sur les difficultés générées pour les personnes accueillies et accompagnées et identifier des solutions.

Plus particulièrement, la FAS Pays de la Loire s'est mobilisée, à l'occasion d'un nouveau confinement, pour rappeler l'indispensable continuité des activités des professionnels assurant l'accueil des publics en situation de précarité, indispensable à la gestion de la crise sanitaire. Ces derniers ne pouvaient initialement pas émarger au service de garde d'enfant mis en place pour le secteur sanitaire et médico-social.

Les courriers transmis au Préfet de la région Pays de la Loire, ainsi qu'à ses homologues départementaux, ont permis de débloquer, au moins partiellement, cette situation pour garantir que les professionnels de la veille sociale, de l'hébergement, du logement et de l'insertion par l'activité économique pourraient continuer d'assurer leur mission d'intérêt général.

UNE MOBILISATION INÉDITE EN FAVEUR D'UN SEGUR DES MÉTIERS DE L'HUMAIN



En Pays de la Loire comme sur le reste du territoire français, les différentes unions, fédérations et organisations représentatives des métiers de l'humain se sont mobilisées en 2021 pour défendre une équité de traitement et la revalorisation immédiate et non conditionnelle des métiers de nos secteurs à tous les niveaux : reconnaissance, rémunération et formation.

Le 17 novembre 2021, les acteurs et personnes accueillies de l'ensemble des secteurs du social, du médico-social et de la solidarité étaient réunis pour une marche revendicative intersectorielle en faveur d'un Ségur pour tous, en rassemblant près de 5000 personnes. Une délégation, où figurait Jean-Claude Laurent, Président de la FAS Pays de la Loire, a été reçue et entendue par la Préfecture de Loire Atlantique.

Ce mouvement, soutenu par un rassemblement interfédéral en Pays de la Loire, s'est poursuivi, par le

biais d'une opération carte de vœux au 1er Ministre, Jean Castex, à la veille de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social tenue le 18 février 2022, laquelle a donné lieu à des annonces favorables, bien qu'insuffisantes, pour un certain nombre de professionnels.

Forte de cette réussite, et face aux défis qu'il reste à relever pour le secteur de la lutte contre la précarité, nul doute que cette mobilisation devra se poursuivre en 2022. Pour s'assurer d'une part de la mise en œuvre effective de ces revalorisations salariales, par l'Etat comme par les partenaires financiers locaux (Région, départements et ARS notamment) déjà interpellés par nos organisations. Et pour défendre d'autre part les secteurs et les professions oubliés du Segur social, trop nombreux dans le champ de la solidarité et de la lutte contre les exclusions.



DÉMOCRATISER ET DÉFENDRE L'ACCÈS AUX DROITS CULTURELS ET AUX LOISIRS



Le programme Respirations, déployé par la FAS Pays de la Loire, les Petits Débrouillards Grand Ouest et Culture du cœur Pays de la Loire a pour ambition première le développement de l'accès aux droits culturels et aux loisirs des personnes en situation de précarité. La mise en œuvre effective de ce droit fondamental représente un enjeu important du développement social dans le parcours des personnes et dans leur intégration.

Ainsi, les actions Respirations permettent de :

- **Favoriser les relations familiales et sociales**
Améliorer les liens parents-enfants, faciliter l'inclusion des enfants à l'école, développer la curiosité et la motricité, développer la parentalité grâce aux temps dégagés ;
- **Défendre l'accès au droit commun**
Favoriser la découverte du patrimoine et de la société française, favoriser les dispositifs de droit commun en matière de culture et de loisirs ;
- **Agir en prévention**
Intervenir dans des centres d'hébergement éloignés et difficiles d'accès, prévenir les problématiques cognitives des enfants par manque de stimulation, agir contre la reproduction des inégalités, prévenir les problématiques de santé mentale par le jeu, rompre avec l'isolement.

Avec le soutien de l'Agence National des Chèques Vacances, la FAS Pays de la Loire soutient également l'accès aux vacances en permettant aux familles en situation d'errance de bénéficier d'une prise en charge et d'un accompagnement afin de partir en vacances.



EN 2021

+ DE 35

structures sociales adhérentes à la FAS en Pays de la Loire se sont mobilisées

+ DE 377

personnes hébergées dont 194 enfants ont bénéficié des actions «Respirations»

2. PRÉVENIR, ANTICIPER ET AGIR CONTRE LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS

LES TRAVAUX DU GROUPE RÉGIONAL JUSTICE EN PAYS DE LA LOIRE

Le jeune Groupe de travail régional justice, créé, animé par des adhérents depuis 2020, et porté par la FAS Pays de la Loire, a consolidé ses travaux en 2021, en élaborant notamment sa feuille de route. Ce sont les thématiques de la santé, de l'accès à l'hébergement et au logement ainsi que de l'emploi des publics placés sous-main de justice qui ont été priorisées.

Le Groupe régional a également été fortement impliqué dans l'organisation de la journée nationale justice de la

FAS : « Personnes sortant de prison ou placées sous-main de justice : intervenir dedans et dehors pour prévenir les ruptures de parcours » qui s'est déroulée le 3 décembre 2021 à Nantes.

Certains membres du groupe ligérien ont présenté leurs actions, bonnes pratiques, et accompagnements en faveur du public sortant de détention ou placé sous-main de justice lors de cette rencontre nationale.

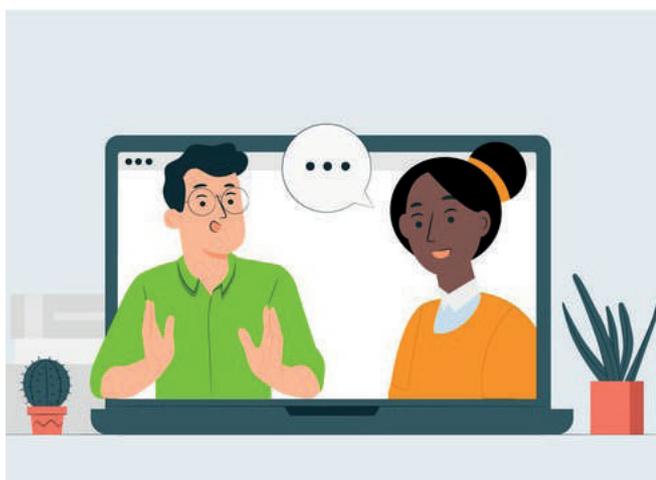


L'ACCOMPAGNEMENT DES ADDICTIONS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE TOUS LES SECTEURS

La thématique des addictions est transversale à tous les secteurs du champ de la lutte contre les exclusions. Cette problématique concerne une grande partie de nos adhérents et plus particulièrement les personnes qu'ils accompagnent : la FAS Pays de la Loire a donc animé une réflexion globale sur l'addictologie durant l'année 2021.

Le renfort du partenariat régional avec des acteurs spécifiques du champ de l'addictologie comme la Fédération Addiction a permis de co-construire et mettre en oeuvre, ensemble, une Commission santé spécifique au sujet des addictions en septembre 2021. Cette réunion avait pour principal objectif de cerner les problématiques des adhérents en matière d'addictologie afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Pour y répondre, les deux Fédérations ont organisé un webinaire sur la réduction des risques en hébergement qui a permis d'exposer les pratiques innovantes en la matière, ainsi que d'outiller et de proposer des ressources aux adhérents de la Fédération.



DES ATELIERS POUR ANTICIPER LA RÉFORME DU PARC DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT ADAPTÉ



L'instruction du 26 mai 2021 relative au pilotage du parc d'hébergement et pour la mise en œuvre du logement d'abord prévoit une campagne de programmation pluriannuelle et territorialisée (2022-2024) de l'offre d'hébergement, de logement adapté et d'accompagnement.

Dans ce cadre, des propositions d'évolution du parc d'hébergement et de logement adapté ont été remontées pour chaque département ligérien par les services de l'Etat lors du dernier trimestre 2021.

La FAS Pays de la Loire s'est mobilisée en amont de cette réforme, en organisant des ateliers régionaux de l'hébergement d'urgence rassemblant les adhérents gestionnaires de dispositifs.

Ces ateliers organisés les 3 septembre et 15 septembre 2021 ont permis de partager les pratiques sur l'organisation de l'hébergement d'urgence dans les différents territoires des Pays de la Loire.

A partir des résultats de l'Etude Nationale des Coûts une analyse de l'hébergement d'urgence en Pays de la Loire a pu être réalisée aussi bien au niveau des publics, des missions que du modèle économique.

Ces réflexions ont pu nourrir les projets des adhérents quant à l'évolution de l'offre sur les territoires. Elles ont également fait apparaître plusieurs points de vigilance et conditions de réussite identifiées par les adhérents dans un courrier adressé au Préfet de région et aux préfets de chaque département des Pays de la Loire.

3. INCLURE LES PLUS FRAGILES, SOUTENIR LEUR PROJET DE VIE

ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION DES PERSONNES À LEUR PROPRE PARCOURS

La FAS Pays de la Loire a été retenue par l'OPCO Santé, dans le cadre de l'appel à projets pour des formations collectives relevant de la Stratégie Nationale de lutte contre la Pauvreté, afin de mettre en œuvre une formation dédiée à « La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours » à destination des salariés du social et du médico social.

Cette proposition de formation est une manière complémentaire de porter 2 éléments forts du plaidoyer de la fédération :

- Donner plus de pouvoirs d'expression et d'initiative aux citoyens pour des politiques plus adaptées à leurs besoins
- Participer à la formation continue des professionnels de la lutte contre l'exclusion.

Ce conventionnement avec l'OPCO Santé a donné lieu à 4 sessions de formation :

- Qu'est-ce-que la participation ?
- Faire évoluer sa pratique d'accompagnement vers une dimension plus participative
- Analyse des pratiques participatives
- Participation et développement du pouvoir d'agir) et animées par une chargée de mission Participation et des personnes accompagnées, avec des témoignages de travailleurs sociaux et de travailleurs pairs

4

sessions de formation
en Bretagne et Pays de la Loire
déclinées en 4 journées (réalisées
au 1er semestre 2022 en raison du
report de 2021 pour cause de crise
sanitaire)

56

participants



LES PENSIONS DE FAMILLE À L'HONNEUR EN PAYS DE LA LOIRE



Le Groupe régional pensions de famille et résidences accueil, animé par la FAS Pays de la Loire, s'est mobilisé pour la Semaine des pensions de familles en région du 04 octobre au 10 octobre 2021.

La préparation de cette semaine nationale a relancé en présentiel le groupe des pensions de familles et résidences accueils ligériennes. Ces rencontres régionales ont permis de dresser un bilan de la gestion de la crise sanitaire au sein des résidences, ainsi que de leurs impacts actuels sur les résidents et les missions des hôtes. Ces travaux ont nourri les propositions de la Fédération dans le cadre de l'organisation de la semaine nationale des pensions de familles.

Par la suite, les pensions de familles et résidences accueil de la région ont proposé de nombreux événements dans les cinq départements ligériens durant cette semaine : portes ouvertes, événements (expositions artistiques, journée départementale des pensions de familles animée par le SIAO, etc.)

L'occasion de mettre en lumière les résidents et les missions de ces logements adaptés aux personnes en recherche de lien social et d'ouverture sur leur quartier ainsi que sensibiliser les élus locaux à la valeur ajoutée de ces résidences sur les territoires ligériens.



UNE ANALYSE DES SIAO-115 POUR PENSER L'AVENIR DES SERVICES LIGÉRIENS

Les services SIAO-115, derniers filets de solidarité pour les personnes les plus vulnérables, sont soumis à la fluctuation des demandes et aux évolutions des profils des demandeurs.

Ces services sont impactés depuis plus de 10 ans par la refondation du secteur Accueil Hébergement Insertion marquée notamment par la création des SIAO et l'évolution de l'hébergement vers le logement adapté. La crise sanitaire a plus récemment bousculé les pratiques des écoutantes et écoutants 115 interrogeant également le sens de leurs missions.

Dans ce cadre, la FAS Pays de la Loire a lancé une réflexion sur les services SIAO-115 en s'appuyant notamment sur les rencontres du comité des SIAO ligériens.

Ces dernières ont ainsi permis en 2021 de dresser un état des lieux des fonctionnements des SIAO-115. Ces temps d'échanges ont aussi été l'occasion de définir un programme de travail pour la reprise de rencontres en présentiel afin d'analyser les modalités d'organisation des services mais aussi sur les missions des écoutantes et écoutants 115 dans la région.

Cette démarche s'inscrit également dans la réflexion qui est menée au niveau national par le siège de la FAS à partir notamment d'une enquête auprès des services et des écoutants 115.



4. DÉVELOPPER DES POLITIQUES SOCIALES QUI S'APPUIENT SUR LES RESSOURCES DE CHAQUE TERRITOIRE

UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE ENTRE LIGÉRIENS ET NORMANDS AUTOUR D'UN PROGRAMME DE FORMATION LOGEMENT D'ABORD



Le contexte institutionnel et le mouvement de réformes en cours au sein du secteur de l'hébergement et de l'accès au logement (réforme de la tarification CHRS, plan quinquennal logement d'abord, etc.) réinterrogent les pratiques d'accompagnement social des structures d'hébergement et services d'insertion dans le logement. La diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnels à se questionner et à faire évoluer leurs postures, pratiques et outils d'accompagnement.

Dans ce contexte, la FAS Normandie a proposé, en lien avec la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire, une action de formation début décembre 2021 afin de permettre aux équipes éducatives et cadres intermédiaires des centres d'hébergement Normands de mieux appréhender les évolutions en cours, les impacts sur leurs pratiques et les perspectives de changement à venir.

Différents intervenants et intervenantes, issus notamment des organismes adhérents des Pays de la Loire sont venus témoigner, apporter du contenu et mettre au débat leurs réflexions, leurs analyses et leurs mises en pratiques des principes du logement d'abord au sein de leurs établissements et services.

Cette initiative inter régionale entre normands et ligériens, au-delà de l'enrichissement des réflexions et des expériences réciproques, a esquissé d'autres formes de partenariats inter établissements (études de cas inter régionales, stages immersifs, etc). De nouvelles sessions et contenus sont en cours d'élaboration et finalisation pour l'année 2022

AGIR POUR UN PILOTAGE CONCERTÉ DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

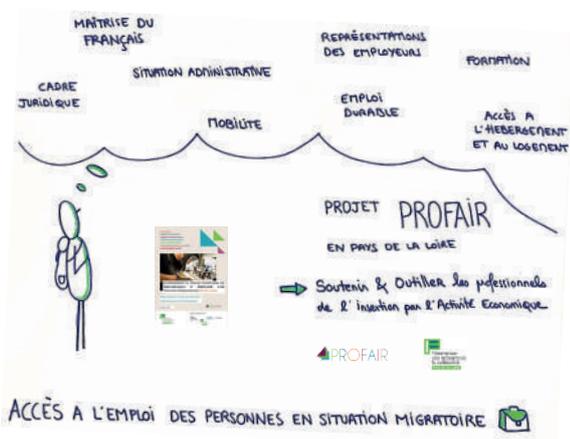
Dans le contexte du Pacte Ambition pour l'Insertion par l'Activité Economique prévoyant un développement significatif du nombre d'emplois inclusifs, la FAS Pays de la Loire est restée très attentive, aux côtés de ses adhérents, aux modalités de mise en œuvre de ces objectifs en Pays de la Loire.

Partageant, avec les partenaires de l'Inter Réseaux pour l'Insertion par l'Activité Economique, le constat que les conditions et moyens dévolus étaient insuffisants pour relever ce défi, nous avons porté auprès des partenaires la demande forte de mise sur pied de nouvelles instances de synergie et de coordination, essentielles à des politiques d'inclusions efficaces et concertées entre toutes les parties prenantes.

Ce plaidoyer a abouti début 2021 à l'organisation, par le Préfet de la Région Pays de la Loire, d'un Conseil Régional de l'Inclusion dans l'Emploi (CRIE), dont nous espérons qu'il sera reconduit, et suivi de dynamiques similaires au plan territorial.



FACILITER L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES EN PAYS DE LA LOIRE



En 2021, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire s'est associée à un projet collectif porté par la FAS Ile-de-France, et soutenu par la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés, et la Direction de l'Intégration et de l'Accès à la nationalité.

L'objectif était de travailler à la déclinaison régionale d'outils et de partenariats pour soutenir la mobilisation des structures de l'insertion par l'activité économique dans le travail d'accompagnement vers l'emploi des personnes primo arrivantes et/ou bénéficiaires d'une protection internationale.

Un guide sur le sujet a pu être mis au point et publié début 2022. Il est accessible à tous et toutes.

En 2021, un travail conséquent de recensement des dispositifs et projets existants dans les cinq départements des Pays de la Loire a ainsi été mené durant plusieurs mois, afin de faciliter les orientations effectuées et de dégager des opportunités partenariales à venir pour les acteurs du réseau de la Fédération des acteurs de la solidarité.

Cette étude a également permis d'identifier les difficultés administratives rencontrées par les personnes et les professionnelles qui les accompagnent, en termes d'accès aux droits notamment, et de clarifier le droit applicable et les solutions existantes.



5. CONSOLIDER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU EN S'OUVRANT À D'AUTRES PRATIQUES

UNE ANALYSE PROSPECTIVE DE L'ASLL AVEC LES ADHÉRENTS ET LES PARTENAIRES SUR NANTES MÉTROPOLE

Nantes Métropole a engagé, dans le cadre de la gestion du Fonds de Solidarité Logement pour la Métropole, la refonte de la mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

Cette démarche a reposé en partie sur une dynamique participative et réflexive associant au second trimestre 2021 les différents acteurs engagés dans l'Accompagnement Social Lié au Logement autour d'ateliers thématiques et d'un comité des partenaires où siégeait la FAS Pays de la Loire.

Les objectifs d'amélioration du dispositif sont partagés par les associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire et parties prenantes du dispositif. Ces dernières ont échangé entre elles et avec la FAS durant ce dernier trimestre sur les perspectives d'améliorations du dispositif et les différents points de vigilance soulevés par la démarche dans le cadre d'un contexte mouvant où l'ensemble des dispositifs de l'accompagnement dans le logement sont en train d'évoluer sous l'impulsion des orientations de la politique du logement d'abord.

Un travail prospectif a également été engagé à la demande des adhérents nantais à travers une étude comparative du fonctionnement de divers ASLL métropolitain et des réflexions partagées sur leurs

modalités d'organisation de leurs différents services accompagnement logement.

Ces réflexions ont permis de nourrir les analyses et propositions régionales sur l'évolution des mesures d'accompagnement social dans l'accès et le maintien dans le logement et leur nécessaire articulation.

CAPITALISER SUR LES « BONNES PRATIQUES » AUTOUR DU TRAVAIL PAIR

Suite aux travaux des années précédentes, la Fédération régionale, en coopération avec la FAS Bretagne, a poursuivi en 2021 ses actions pour soutenir et encourager le développement du travail pair dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale.

Des réflexions et expérimentations ont lieu depuis plusieurs années au sein du réseau sur l'évolution du statut des personnes accompagnées par les structures AHI, qui deviennent parfois bénévoles de certains services, voire salariées d'une association œuvrant sur les mêmes champs. Ce faisant, elles apportent avec elles un vécu et un savoir expérientiel susceptible de faire progresser et de renouveler les pratiques des professionnel-le-s de l'accompagnement social dans le sens d'une meilleure prise en compte des besoins des personnes et de leur pouvoir d'agir sur leur situation.

Un enjeu fort à moyen terme dans la perspective des logiques d'accompagnement global inspirées « d'un chez soi d'abord ».

Trois « Rendez-vous du travail pair », ouverts à tous et toutes, ont ainsi eu lieu en juin, en octobre, et en décembre 2021, et avaient pour thèmes : recruter un travailleur pair, intégrer un travailleur pair au sein de son équipe, et préparer « l'après travail pair ». Ils visaient à donner des ressources aux futurs employeurs de travailleurs pairs, et à nourrir les participants de témoignages concrets de travailleurs.euses pairs des deux régions.

SOUTENIR LES STRUCTURES ADHÉRENTES DANS LE CONTEXTE DE LA RÉFORME DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En 2021, la FAS Pays de la Loire a étoffé son accompagnement sur le champ de l'Emploi et de l'Insertion par l'Activité Economique grâce à l'arrivée d'une chargée de mission spécialisée sur ces questions.

Cet accompagnement des structures et l'animation du réseau des adhérents FAS s'appuie sur une expertise interne des sujets (fédération nationale et antennes régionales), une veille constante sur le secteur (contacts réguliers avec les adhérents), des relations de proximité avec les acteurs locaux (Inter-réseau de l'IAE Pays de la Loire) et un partenariat entretenu avec les instances du territoire (services de l'Etat, conseils départementaux, agglomérations...).

Plus particulièrement, le second semestre de l'année 2021 a été occupé par l'accompagnement des adhérents à la compréhension, l'interprétation et la mise en œuvre de la Loi Inclusion et de ses décrets d'application, en application du Pacte Ambition pour l'IAE. Ces échanges avec la Fédération régionale ont permis aux SIAE de poser leurs questions, de témoigner de leurs pratiques ou encore de porter leur voix sur les points de blocage éventuels.

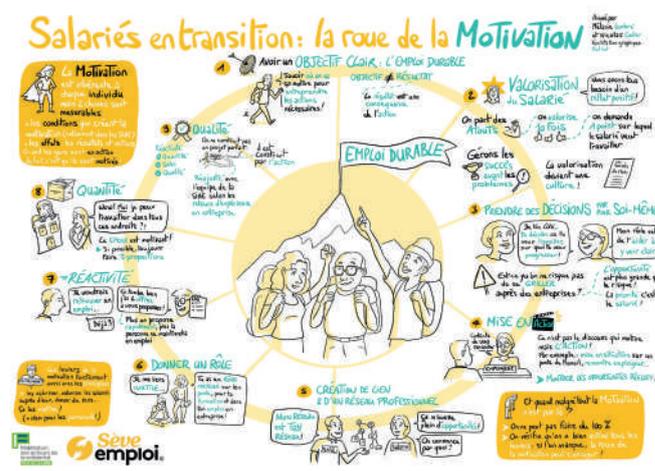
Ces travaux permettent, collectivement, d'œuvrer au développement de l'insertion par l'activité économique, à sa professionnalisation, et au partenariat nécessaire avec les pouvoirs publics et parties prenantes de l'IAE.

TRAVAILLER SUR LES LEVIERS DE MOTIVATION POUR ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI DURABLE

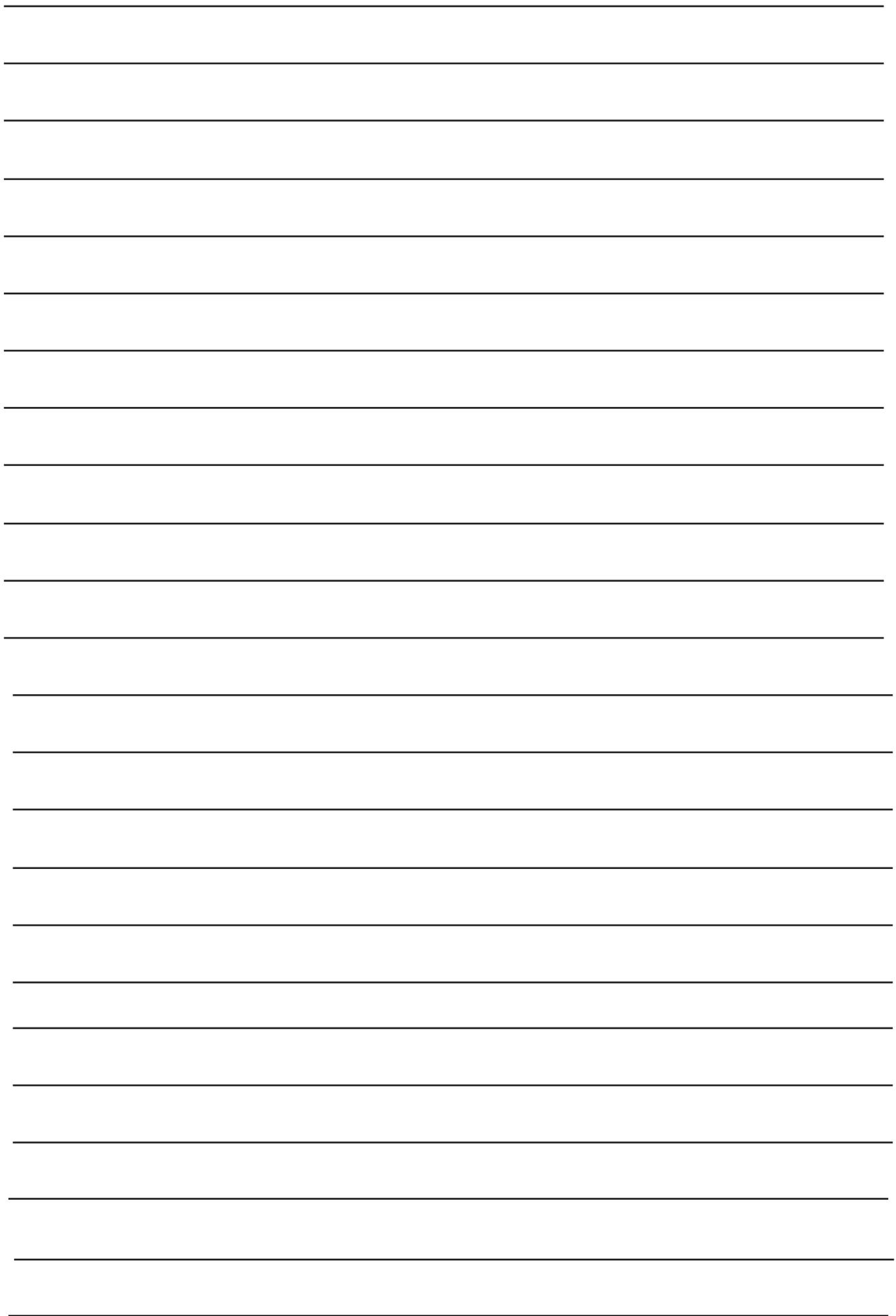
Comment faire émerger une proposition de travail de la part du salarié en transition ? Les professionnel.le.s de l'insertion ont été souvent confronté.e.s au sentiment de faire face à des salarié.e.s qui se sont « installé.e.s » dans leur poste de travail dans la SIAE. Quels leviers d'action mobiliser pour éviter ou remédier à cette situation ? En partant des expériences de terrain de SIAE des Pays de la Loire et de l'expertise de Nicolas Cadier, formateur en médiation active chez ONC Développement, plusieurs événements ont été organisés en 2021 :

- Un atelier d'échanges en visio entre professionnels pour identifier des pistes de travail
- L'organisation de 4 portes-ouvertes au sein de SIAE régionales formées au programme SEVE Emploi pour découvrir leur manière d'appréhender ce sujet
- Une visioconférence avec Nicolas Cadier, transformée en podcast en 3 épisodes consultable en ligne
- Un compte-rendu dessiné des différents leviers à activer pour motiver les salarié.e.s dans leur recherche d'emploi

Au total, 74 témoins et participant.e.s se sont mobilisés pour produire un contenu inspirant et utile pour l'ensemble des SIAE.



NOTES:



Nos partenaires



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DREETS

Direction Régionale de
l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des
Solidarités



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillion 49100 ANGERS

Tél. : 02 41 20 45 16

paysdelaloire@federationsolidarite.org

www.federationsolidarite.org



Pays de la Loire

Actualités clés, conseils, événements, formations,
offres d'emploi... retrouvons-nous chaque mois !

Inscrivez-vous à nos newsletters !